



Communiqué de presse

Le 31 mai 2023

L'Uniooss lance un nouveau cycle d'émissions sur Solidarités TV !

Rassembler, partager, débattre, mettre en valeur toute la créativité et le pouvoir d'agir des associations... Tels sont les objectifs de Solidarités TV, la Web TV lancée en 2021 par l'Uniooss. Un nouveau cycle, intitulé « *Les associations, actrices de la protection sociale* », s'ouvrira le lundi 5 juin avec une émission en direct autour de la question centrale de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Un sujet qui appelle des réponses fortes de la part des pouvoirs publics.

Présentée sous forme de plateau-TV et émaillée de nombreux reportages de terrain, Solidarités TV donne la parole à des experts, des penseurs issus d'horizons variés, ainsi que des acteurs associatifs et des personnes concernées.

« **Autonomie : le changement, c'est pour maintenant ?** » Alors que le CNR bien vieillir vient de rendre ses premières conclusions et qu'une proposition de loi sur le sujet est en discussion à l'Assemblée nationale, cette émission, diffusée en direct le lundi 5 juin de 14 h à 15 h 15, sera l'occasion de faire le point sur ce sujet majeur et d'avancer des propositions ambitieuses.

AU PROGRAMME

Séquence 1 - Promouvoir une vision large de l'autonomie

L'Uniooss a présenté, le 6 avril dernier, son plaidoyer pour l'autonomie. Une occasion de repenser les politiques de l'autonomie, en proposant une vision large de la question qui prend en compte à la fois les personnes âgées et en situation de handicap, mais également les problématiques de santé. Quel contenu de ce vaste programme ? Quels en sont les enjeux ?

Invités en plateau : Daniel Goldberg, président de l'Uniooss ; Hervé Delacroix, vice-président d'APF France handicap.

En duplex : Steve Martin, responsable projets prévention au sein d'Harmonie Mutuelle.

Séquence 2 - Dépasser les frontières établissement/domicile

L'inscription de la personne en perte d'autonomie dans un parcours est un enjeu essentiel. Comment faire en sorte que chacun bénéficie, lors des grandes étapes de son existence, d'une réponse et d'un accompagnement à la mesure de ses besoins ? La frontière entre le domicile et l'établissement est-elle

toujours opportune, que ce soit dans le domaine des personnes âgées ou dans celui du handicap ? Les centres de ressources territoriaux constituent-ils un premier élément de réponse ?

Invités en plateau : Jérôme Perrin, directeur du développement et de la qualité de l'ADMR ; Agnès Labarre, directrice de l'Association aide et soins à domicile Seine-Essonne.

Séquence 3 - Favoriser la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

L'un des aspects majeurs du plaidoyer de l'Uniopss est la promotion du pouvoir d'agir et de la citoyenneté des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Quelles sont les conditions pour atteindre cet objectif ? Celui-ci passe-t-il par un changement de regard de la société et des pouvoirs publics sur la vulnérabilité ?

Invitées en plateau : Eléonore Laloux, conseillère municipale de la Ville d'Arras ; Françoise Gobled, vice-présidente de la FNAPAEF.

Des **témoignages** et **reportages** viendront illustrer et enrichir les débats.

L'accès est gratuit sur inscription préalable : [cliquez ici](#)

Contact presse : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr